

auteur ou même que nous le signalons comme apologiste de la religion, nous ne prétendons point par le seul fait en recommander la lecture, si par ailleurs il a enseigné l'erreur ou si ses livres tombent sous quelque prohibition de l'Église.

Daigne Notre-Seigneur bénir ce travail et le faire servir à sa plus grande gloire! Que ceux à qui il est particulièrement destiné y trouvent une lumière pour connaître, admirer, aimer davantage la religion catholique; des armes pour la défendre au besoin contre les préjugés de la passion ou du faux savoir.

Nous publions cet ouvrage dans un esprit d'absolue soumission à la sainte Église, ne voulant croire que ce qu'elle croit, et condamnant d'avance tout ce qui sous notre plume aurait pu s'écarter de ses infaillibles enseignements.

APOLOGÉTIQUE CHRÉTIENNE

INTRODUCTION

SOMMAIRE. — 1. Objet de l'Apologétique. — 2. Sa méthode. — 3. Son historique. — 4. Sa division.

1. Objet de l'Apologétique.

1. L'Apologétique est la science qui a pour objet la démonstration de la foi catholique.

La *foi* est une vertu surnaturelle, tout ensemble dans son *principe*, qui est la grâce divine; dans son *motif*, qui est l'autorité de Dieu lui-même; dans son *objet*, qui est la vérité révélée, et dans sa *fin*, qui est la vision béatifique. Toutefois elle présuppose comme son fondement nécessaire et naturel la *raison*, qui est le plus glorieux apanage de la nature humaine. Entée sur elle comme une greffe divine, la foi devient raisonnable. « La foi, dit saint Thomas, présuppose la raison, comme la grâce présuppose la nature. L'homme ne croirait pas s'il ne voyait d'abord qu'il faut croire ¹. »

2. Croire d'une manière raisonnable ce que Dieu a révélé et que l'Église catholique propose, suppose comme condition préalable la connaissance de certaines vérités et de certains faits.

Ces *vérités* sont : qu'il existe un Dieu tout sage, tout bon, tout puissant, principe et fin de toutes choses; qui, dans sa sagesse et sa bonté infinies, a mis en nous un principe spirituel, intelligent et libre, capable de le connaître et de l'aimer; dont enfin la parole doit être acceptée comme la vérité même, parce qu'il ne peut ni se tromper ni nous tromper.

¹ Somme théologique, p. I^e, q. II, a. 2.

Ces faits sont : qu'en réalité Dieu a parlé à l'homme, dès le commencement, pour lui tracer la voie qui mène à la vie éternelle; qu'il a donné des preuves extérieures de cette révélation, particulièrement les miracles et les prophéties; que, dans la plénitude des temps, il a envoyé sur la terre un Médiateur, pour compléter les anciennes révélations et racheter les hommes du péché; que ce Médiateur s'est affirmé Dieu et a prouvé sa divinité par des prodiges incontestablement divins; enfin que l'Église catholique est l'organe de Dieu, et qu'elle porte des marques visibles de son institution divine, qui la distinguent et la font reconnaître de tous comme la gardienne et la maîtresse de la parole révélée.

Or toutes ces vérités, que la droite raison est capable par ses propres forces de saisir et de démontrer, sont les préambules de la foi et lui servent de fondement rationnel. Tous ces faits divins historiques, dont nous pouvons acquérir une vraie et pleine certitude, sont des motifs de crédibilité propres à nous rendre la révélation non seulement croyable, mais évidente. Et c'est cet ensemble de vérités et de faits qui constitue l'objet propre de cette partie de la science sacrée qu'on appelle *Apologétique*, autrement dit la justification et la défense de la foi, et, au préalable, des droits de la raison.

2. Méthode de l'Apologétique.

3. Dans l'Apologétique, la raison chrétienne procède en apparence comme si elle était à la recherche de la vraie religion, et comme si la foi devait être le fruit de son intelligent examen. Par la lumière qui lui est naturelle, elle se demande quelle est la cause des choses qu'elle contemple; et elle s'élève du spectacle de ces choses à la notion d'un Créateur, d'une cause première. Elle examine si Dieu existe, si l'âme humaine est spirituelle et immortelle, si la religion est nécessaire, si Dieu a révélé une religion, etc.; et, en s'appuyant sur ses propres principes et sur l'histoire, elle conclut affirmativement.

Mais, en réalité, dans cet examen, allant des choses visibles aux invisibles, des preuves de la divinité du christianisme à celles de l'Église catholique, la raison, loin de douter, même provisoirement, et de faire de la foi le résultat de ses laborieux efforts, demeure toujours inébranlable dans cette foi, à la lumière de laquelle elle marche dans ses recherches^a.

^a Il y aurait contradiction à affirmer que la raison précède et suit la foi, si

Les enfants de l'Église, en effet, n'ont aucun motif de mettre en doute la vérité de leur foi. En le faisant, ils outrageraient l'infailibilité de Dieu, non moins que la raison elle-même, qui ne permet pas de suspendre notre adhésion sur un fait d'une évidence telle que celle de l'autorité divine de l'Église. « Car à l'Église catholique seule, disent les Pères du concile du Vatican, appartiennent ces caractères si nombreux et si admirables, établis par Dieu, pour rendre évidente la crédibilité de la foi chrétienne. Bien plus, l'Église par elle-même, avec son admirable propagation, sa sainteté éminente et son inépuisable fécondité pour tout bien, avec son unité catholique et son immuable stabilité, est un grand et perpétuel argument de crédibilité, un témoignage irréfragable de sa mission divine¹. »

De là cette condamnation prononcée contre ceux qui prétendent que le catholique peut révoquer en doute sa croyance : « Si quelqu'un dit que la condition des fidèles est la même que celle des hommes qui ne sont pas encore parvenus à l'unique véritable foi, de sorte que les catholiques, qui ont embrassé la foi sous la conduite de l'Église, peuvent remettre cette foi en doute en suspendant leur assentiment jusqu'à ce qu'ils aient acquis la démonstration scientifique de la crédibilité et de la vérité de leur foi : qu'il soit anathème². »

4. En second lieu, la raison, si elle peut vérifier les titres de la foi³, est impuissante, par cette seule vérification, à produire la foi dans une âme qui ne la possède point; car la foi est une vertu surnaturelle. « Personne ne peut adhérer à la révélation évangélique, comme il le faut pour obtenir le salut, sans une illumination et une inspiration de l'Esprit-Saint, qui donne à tous la suavité du consentement et de la croyance à la vérité³. »

par là on entendait que pour croire il faut savoir pourquoi l'on croit, et en même temps que pour savoir pourquoi l'on croit il faut croire. Mais dire, avec les Pères du concile du Vatican (session III, Const. *Dei Filius*, ch. IV), « que la droite raison démontre les fondements de la foi, et que, éclairée par la lumière de celle-ci, elle cultive la science des choses divines, » n'a rien de contradictoire. Quand la raison précède la foi, elle a pour objet les motifs de crédibilité; et quand elle suit la foi, qu'elle marche à sa lumière, elle a pour but d'acquiescer à une certaine intelligence des mystères : deux choses parfaitement distinctes.

^a « Le chrétien qui a fait l'acte de foi peut, quand il le veut, se replacer sur le terrain de la pure raison et de la simple nature, pour y vérifier de nouveau les faits historiques et les motifs rationnels qui ont déterminé son assentiment religieux. » (M^{gr} PIE, *Instruction synodale*, 7 juillet 1855.)

¹ Const. *Dei Filius*, chap. III. — ² *Ibid.*, can. III, 6. — ³ *Ibid.*, ch. III.

5. Enfin la raison, lorsqu'elle examine les fondements de sa croyance pour s'y affermir davantage, marche à la lumière de la foi, qui lui sert d'étoile directrice. Dans ce travail, c'est « la foi qui cherche à se comprendre », suivant la belle expression de saint Anselme de Cantorbéry. « Seigneur, dit ce saint docteur, je désire quelque peu comprendre votre vérité, que croit et qu'aime mon cœur. Et puis, je ne cherche pas à comprendre pour croire, mais je crois pour comprendre; et justement, je crois que si je ne croyais pas, je ne comprendrais pas¹. »

6. La méthode de l'Apologétique, comme celle de la théologie, se trouvent résumées dans ces autres paroles du même saint docteur : « De même que le bon ordre exige que nous croyions les mystères de la foi chrétienne avant d'entreprendre de les discuter par la raison, ainsi me semble-t-il qu'il y a de la négligence, étant confirmés dans la foi, à ne pas nous efforcer de comprendre ce que nous croyons². »

3. Histoire de l'Apologétique.

7. Les principes de l'Apologétique se trouvent dans l'enseignement de Jésus-Christ et des Apôtres.

C'est à la droite raison des Juifs incrédules que faisait appel Notre-Seigneur lorsqu'il les invitait à scruter les Écritures, qui rendent témoignage de lui³, et qu'il leur montrait dans ses œuvres un témoignage de sa mission divine⁴. Outre les prophéties et les miracles, il invoquait dans le même but l'excellence de sa doctrine : *Si quelqu'un, disait-il, veut faire la volonté de Dieu, il reconnaîtra si ma doctrine est de Dieu, ou si je parle de moi-même*⁵.

C'est aussi l'étude des fondements de la foi que recommandent les apôtres saint Pierre et saint Paul, lorsque le premier dit aux fidèles : *Soyez toujours prêts à satisfaire quiconque vous demandera raison de l'espérance qui est en vous*⁶; et que le second écrit à Tite, son disciple, d'être *fortement attaché aux vérités de la foi, afin de pouvoir exhorter selon la saine doctrine et de confondre ceux qui la contredisent*⁷.

8. Après les Apôtres, les écrivains ecclésiastiques et les Pères de l'Église eurent à défendre le christianisme, soit contre les Juifs, qui lui portèrent les premières attaques, soit contre les païens.

¹ *Prosologium*, cap. 1 — ² *Cur Deus Homo*, cap. II. — Cf. Docteur JULES DIDOT, *Logique surnaturelle subjective*, théorème LX. — ³ S. Jean, v, 39. — ⁴ S. Jean, x, 38. — ⁵ S. Jean, vii, 17. — ⁶ S. Pierre, iii, 15. — ⁷ Tite, i, 9.

Aux premiers, il fallait démontrer l'abrogation de l'Ancien Testament par le Nouveau, et l'accomplissement des prophéties en Jésus-Christ. Ce fut l'œuvre de l'auteur de l'Épître dite de saint Barnabé, de saint Justin le martyr (166), de Tertullien (240), et de saint Cyprien (258).

Les païens refusaient aux chrétiens la liberté de conscience et les accusaient de crimes monstrueux, d'athéisme, d'immoralité; plus tard, ils leur attribuèrent les désastres qui accablaient l'empire romain. Il fallait contre eux défendre les droits des fidèles, justifier leur manière de vivre, en même temps que réfuter les erreurs du paganisme et démontrer la vérité des dogmes chrétiens. Dans cette défense de l'Église se signalèrent, du premier au cinquième siècle : Quadrat, évêque d'Athènes (sous l'empereur Adrien); Aristide, philosophe d'Athènes; Ariston de Pella, Miltiade, Claude Apollinaire, Méliton de Sardes, saint Justin (166), Athénagore (vers l'an 177), Tatien (vers 170), Tertullien, Théophile (181), Hermias, Minucius Félix (vers l'an 166), saint Cyprien (258), Clément d'Alexandrie (217), Origène (254), Eusèbe de Césarée (340), saint Athanase (373), saint Cyrille d'Alexandrie (444), Théodoret (458), Arnobe (troisième et quatrième siècle), Lactance (330), et saint Augustin (437), dans son immortel ouvrage de la *Cité de Dieu*¹.

9. Après la chute du paganisme, en même temps que le mahométisme provoquait la défense sur un autre terrain, la lutte recommençait et continuait avec les Juifs durant tout le moyen âge.

Les principaux apologistes de cette époque sont : saint Isidore de Séville (626); Agobard de Lyon (840), qui signale le premier les erreurs et les dangers du Talmud; saint Pierre Damien (1072), saint Jean Damascène (756), Pierre le Vénérable (1156), Alain de l'Isle (né en 1114); saint Thomas d'Aquin (1274), dans sa *Somme contre les Gentils*; plusieurs écrivains espagnols, entre autres : Raymond Martini (treizième siècle), Ricold (quatorzième siècle), Jérôme de Sainte-Foi (quinzième siècle), Paul de Burgos (1347), Alphonse de Spina (quinzième siècle), Pedro de la Cavalleria et André (quinzième siècle)².

10. Les humanistes de la Renaissance, en glorifiant le paganisme, firent courir de nouveaux dangers à la foi chrétienne.

L'apologétique eut alors pour représentants : Marsile Ficin

¹ Sur le rôle des Pères comme apologistes, voir l'Encyclopédie *Œterni Patris*, 4 août 1879. — ² Voir, dans l'Encyclopédie *Œterni Patris*, le rôle des philosophes scolastiques et l'éloge de saint Thomas.

(né en 1433); Pic de la Mirandole (1494), dont les idées étaient imprégnées de néoplatonisme; Jérôme Savonarole (1498), Raymond de Sébonde (1432), le cardinal Nicolas de Cuse (1464), Louis Vivès (1541).

11. Au seizième siècle, le protestantisme attaqua l'autorité du Pape et de l'Église, et en vint bientôt à nier les dogmes les plus importants de la religion chrétienne.

Contre les erreurs de Luther (1546), de Calvin (1564), et de leurs adeptes, s'élevèrent avec autant de science que de succès: Canisius (1597), Bellarmin (1621), saint François de Sales (1622), le cardinal de Bérulle (1629), etc.

12. Dès le dix-septième siècle et jusqu'au commencement du dix-neuvième, une conjuration formidable, fomentée par la franc-maçonnerie, se forma, poursuivant avec acharnement la destruction du christianisme. En Angleterre, le déisme est soutenu par Herbert de Cherbury, Shaftesbury, Blount, Toland, Woolston, Tyndal, Morgan, Chubb, Bolingbroke, etc. En France, avec Voltaire et les encyclopédistes, ce déisme se transforma en athéisme et en matérialisme. Pour opposer une digue à ce débordement tumultueux de l'irrégion, le christianisme vit surgir alors parmi ses défenseurs de vaillants et illustres apologistes.

En Angleterre, on compte à cette époque: Clarke (1729), Newton (1727), Lardner (1768), Addison (1719), Paley (1805), et une foule d'autres.

En France: Blaise Pascal (1662), dont les *Pensées* sont des fragments d'une apologétique chrétienne; Daniel Huet, évêque d'Avranches (1721); Bossuet (1704), Fénelon (1715), Bulet (1775), Bergier (1790), Le François (1782), Nonotte (1793), Hayer (1780), Beaugé (1789), Le Franc de Pompignan (1790), Christophe de Beaumont (1781), Barruel (1820), Duvoisin (1813), Guénée (1803), Feller (1802), le cardinal de la Luzerne (1821), etc.

En Italie: Segneri (1695), Fassini (1775), Valsechi (1791), Nicolai (1784), Gerdil (1802), etc.

En Allemagne: Leibniz (1716), Euler (1783), Storchenau (1797), Stattler (1797), Veith (1796), Béda Mayer (1794), etc.

13. Au dix-neuvième siècle, une foule d'apologistes, mettant à profit les découvertes de la science, ont continué l'œuvre de leurs prédécesseurs et victorieusement combattu les erreurs du rationalisme et de l'incrédulité.

Nous devons signaler principalement, en France: Chateaubriand, de Bonald, Joseph de Maistre, Lamennais avant sa chute;

les grands conférenciers: de Frayssinous, le P. Lacordaire, le P. de Ravignan, le P. Félix, le P. Monsabré, M^{sr} d'Hulst; d'illustres évêques: les cardinaux Gousset, Pie et Meignan; NN. SS. Gerbet, Plantier, Dupanloup, Freppel, etc.; l'abbé Moigno, l'abbé de Broglie, Gorini, Martinet, etc.; Auguste Nicolas, le comte de Montalembert, Roselly de Lorgues, etc.

En Allemagne: Widmer, Sailer, Stark, le comte de Stolberg, Liebermann, M^{sr} Print, Mœhler, Hettinger, Hergenroether, Kleutgen, Schröder, Moufang; M^{sr} Martin, évêque de Paderborn; M^{sr} de Ketteler, M^{sr} Fessler, Gutberlet, Weiss, etc.

En Espagne: Balmès, Donoso Cortès, etc.

En Italie: Manzoni, Balbo, César Cantù, Nardi, Perrone, Franco, etc.

En Angleterre: les cardinaux Wiseman, Newman et Manning; Arnold, Wilberforce, Ward, le P. Faber, etc.

14. Toutes ces autorités montrent que la foi n'a rien à craindre de la science qui lui oppose les incrédules; qu'elle n'a d'autres ennemis que l'ignorance, le préjugé, la fausse science; et que l'étude scientifique, sincère, des preuves de la religion ne peut que lui être favorable¹.

4. Division de l'Apologétique.

15. Dans les temps modernes, l'erreur procède d'abord par la négation de l'Église comme organe divin de la vérité et de la grâce, institué par Jésus-Christ; puis par celle du christianisme comme religion révélée de Dieu; enfin par celle de toute révélation en général et de toute religion. C'était la marche que devait suivre logiquement l'apostasie.

Or, comme sans religion et sans révélation il n'y a point de christianisme, et que sans christianisme il n'y a point d'Église, l'Apologétique se présente étudiant l'édifice chrétien de la base au sommet; elle démontre successivement les vérités générales qui servent de préambule à la religion révélée, la divinité de la révélation, et la mission de l'Église, divinement instituée pour promulguer, propager et conserver pure et intacte la révélation.

De là, trois parties: 1^o la Préparation à l'étude de la religion révélée; 2^o la Religion révélée; 3^o l'Église de Jésus-Christ.

¹ Cf. Docteur HETTINGER, *Théologie fondamentale ou Apologétique*. — Dans cette énumération sommaire des principaux défenseurs de la religion, il y a lieu de faire des réserves pour les ouvrages des apologistes protestants, ou même de quelques auteurs catholiques qui ont encouru les condamnations de l'Église. (Voir *Préface*.)

RÉSUMÉ

Objet de l'Apologétique. — Quoique la foi soit une vertu surnaturelle dans son principe, son motif, son objet et sa fin, elle présuppose nécessairement la raison, qui est son fondement naturel. L'usage de la raison précède ainsi la foi et la rend raisonnable. Pour croire d'une manière raisonnable ce que l'Église nous propose, il faut connaître d'abord certaines vérités fondamentales que la droite raison est capable par ses propres forces de saisir et de démontrer, et certains faits divins historiques dont nous pouvons acquérir une pleine certitude. Ces vérités et ces faits constituent l'objet propre de l'Apologétique.

Méthode de l'Apologétique. — La raison procède en apparence comme si elle était à la recherche de la vraie religion; mais en réalité elle ne doute point, même provisoirement, elle demeure inébranlable dans la foi et marche à sa lumière. Les chrétiens n'ont aucun motif de mettre en doute la vérité de leur foi. L'Église par elle-même leur est un perpétuel argument de crédibilité. — La raison peut vérifier les titres de la foi, mais elle est impuissante par cette seule vérification à produire la foi. — Enfin la raison, dans son examen des fondements de sa croyance, ne cherche pas à comprendre pour croire; mais elle croit pour comprendre, tout en s'efforçant de comprendre ce qu'elle croit.

Historique de l'Apologétique. — Les principes de l'Apologétique se trouvent dans les enseignements de Jésus-Christ et des Apôtres. C'est à la droite raison des Juifs incrédules, que faisait appel Notre-Seigneur, lorsqu'il montrait dans ses œuvres un témoignage de sa mission divine. Saint Pierre et saint Paul invitaient aussi les premiers fidèles à se rendre compte de leur foi, pour satisfaire quiconque leur demanderait raison de leur espérance, pour exhorter selon la saine doctrine, et confondre ceux qui la contredisent.

Les premiers écrivains ecclésiastiques et les Pères de l'Église eurent à défendre le christianisme, soit contre les Juifs, soit contre les païens, pour démontrer aux uns l'accomplissement des prophéties en Jésus-Christ, et obtenir des autres la liberté de conscience.

Le mahométisme provoqua la défense de l'Église sur un autre terrain, et de nombreux apologistes se firent contre lui les défenseurs de la foi catholique.

Les humanistes de la Renaissance, par la glorification de l'antiquité païenne, firent courir de grands dangers à la foi religieuse, dangers contre lesquels les apologistes durent prémunir les chrétiens.

Du dix-septième au dix-neuvième siècle, le déisme, le matérialisme et l'athéisme formèrent une conjuration formidable contre la vérité religieuse, qui eut comme toujours d'illustres défenseurs.

Une foule d'apologistes ont continué au dix-neuvième siècle les travaux de leurs prédécesseurs, et, mettant à profit les découvertes de la science moderne, ils ont victorieusement combattu les erreurs du rationalisme et de l'incrédulité.

Division de l'Apologétique. — Dans les temps modernes, l'erreur, en suivant une progression logique, a nié d'abord l'Église comme organe divin de la vérité et de la grâce; ensuite le christianisme comme religion révélée de Dieu; enfin toute révélation en général et toute religion. L'Apologétique, suivant une marche inverse, démontre successivement: 1° les vérités générales qui servent de préambule à la religion révélée; 2° la divinité de la révélation; 3° la mission divine de l'Église.

TABLEAU SYNOPTIQUE

L' A P O L O G É T I Q U E	Son objet	Vérités fondamentales, que la droite raison est capable de saisir et de démontrer. Faits divins historiques, dont nous pouvons acquérir une pleine certitude.
	Sa méthode	La raison procède en apparence comme si elle était à la recherche de la vraie religion. Devoir pour les fidèles de ne point douter, même provisoirement, de la foi. Impuissance de la raison à produire la foi, quoiqu'elle en puisse vérifier les titres. Nécessité pour la raison de marcher à la lumière de la foi. Enseignement de Jésus-Christ et des Apôtres aux Juifs et aux premiers fidèles. Écrits des Pères de l'Église contre les Juifs et les païens. Reprise de la lutte, à la chute du paganisme, contre les Juifs et les mahométans, durant le moyen âge.
	Son historique	L'apologie chrétienne contre les humanistes de la Renaissance. L'apologie chrétienne contre la Réforme, au seizième siècle. L'apologie chrétienne contre le déisme, l'athéisme et le matérialisme, aux dix-septième et dix-huitième siècles. L'apologie chrétienne contre le rationalisme et l'incrédulité, au dix-neuvième siècle.
	Sa division	Préparation à la Religion révélée, ou démonstration des vérités générales qui lui servent de préambule. La Religion révélée, ou démonstration de la divinité du christianisme. L'Église de Jésus-Christ, ou démonstration de la mission de l'Église relativement à la révélation.